

Boulogne-Billancourt, le 26 juillet 2019

Chers collègues,

Un an après la suppression de 1000 postes en 2018, avec la fermeture de la plupart des agences, la Direction nous a annoncé en ce début du mois de juillet 122 nouvelles suppressions de postes, non seulement à l'Annuaire imprimé à plus ou moins brève échéance, mais aussi aux Ateliers (production), et au Studio création, avec la fermeture complète de certains services : MICE, et les responsables des agences de publicité.

Nous avons signé en 2018 des accords portant sur un engagement sur le maintien de l'emploi, un plan de départ volontaires incitatif, afin de limiter au maximum le nombre de départs contraints, et un PSE pour ces derniers. Nous avons obtenu des mesures, notamment financières, afin de permettre aux salariés qui le souhaitaient de quitter l'entreprise dignement.

Après des négociations difficiles sur l'adaptation des mesures 2018 à ce nouveau plan, nous sommes parvenus à un accord avec la Direction.

Nous déplorons cependant la brutalité de l'annonce de ce projet, ainsi que le délai imposé pour sa mise en œuvre, la Direction n'hésitant pas à brandir la menace de réduction d'effectifs par d'autres voies.

Nous regrettons des choix stratégiques dont la nécessité économique affichée n'a été étayée à ce stade par aucune analyse détaillée et précise auprès du CSE. Le constat est, hormis pour l'Annuaire imprimé dont l'activité est supprimée, que des salariés sont sacrifiés pour externaliser leurs missions avec un objectif unique de réduction de coûts permettant un développement du résultat financier, qui n'est pourtant pas dans le rouge aujourd'hui ! Et nous émettons de sérieuses réserves sur la qualité qui pourra être délivrée par des prestataires externes.

Malgré cette posture et ces signaux négatifs qui témoignent du refus de nos dirigeants d'instaurer un dialogue constructif et loyal, nous avons fait le choix de la responsabilité.

Dans les semaines et les mois à venir, nous serons très vigilants à ce que cet accord soit correctement mis en œuvre. Nous resterons à vos côtés, à votre écoute, pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à toutes vos interrogations.

L'avenir d'une entreprise comme SoLocal ne peut uniquement reposer sur le sacrifice de centaines de ses salariés. La mise en œuvre des programmes découlant de ces orientations sera donc suivie par nous avec la plus grande attention.

Notre cohésion avec les organisations syndicales Autonome et CFE/CGC a été décisive pour aboutir à cet accord.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance.